



Le 1^{er} septembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

4^e édition du Prix Santé au travail de la Fonction publique territoriale

Vous avez encore jusqu'au 22 septembre 2014 pour vous inscrire !

Créé avec les grands acteurs de la Fonction publique territoriale, le **Prix santé au travail récompense des collectivités territoriales qui agissent pour la santé au travail de leurs agents**. Il a pour ambition :

- **d'encourager** les collectivités à avoir une démarche de prévention des risques en matière de santé au travail
- **d'identifier** les initiatives et les actions efficaces, innovantes dans ce domaine
- **de contribuer** au bien-être quotidien des agents territoriaux sur leur lieu de travail et au bon fonctionnement du service public
- **d'instituer** un cadre de référence au niveau des partages d'expériences et des bonnes pratiques des collectivités pour développer la politique de santé au travail.

La **santé des agents territoriaux** est plus que jamais un **enjeu central pour les collectivités**. Elle touche, à la fois, à leur **responsabilité sociale d'employeur** et au **bon fonctionnement du service public local**.

Le Prix Santé au travail de la Fonction publique territoriale s'est imposé comme distinction de référence dans l'univers des collectivités territoriales qui ont un rôle actif dans la promotion des programmes de santé et de bien-être au travail auprès de leurs agents.

Lors de la dernière édition, nous avons reçu 21 candidatures : 11 villes, 3 structures mixtes associées, 1 Communauté d'agglomération, 1 Communauté de communes, 3 Conseils généraux et 2 SIVOM. Les petites collectivités (moins de 1000 agents) ont été particulièrement nombreuses à participer.

La santé des territoriaux, c'est celle des collectivités !

● ORGANISÉ PAR

● EN PARTENARIAT AVEC



REGIONALES

ResPECT

Lettre cadre

SANTÉ TRAVAIL

la gazette

POUR PARTICIPER

01 44 83 13 03

prixsanteautravailpt@mnt.fr

www.mnt.fr

La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) Présidée par Alain Gianazza, la MNT est, avec 1,1 million de personnes protégées, la 1^{ère} mutuelle de la Fonction publique territoriale en santé comme en maintien de salaire. Elle milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins des personnels des collectivités territoriales. Elle a fondé en 2011 avec 5 autres mutuelles le Groupe ISTD qui avec 5,5 millions de personnes protégées, est le 1^{er} groupe mutualiste de protection sociale en France.

Contact presse :

Pierre Bernard, Directeur de la Communication de la MNT : pierre.bernard@mnt.fr / 01 44 83 13 03

Dominique Dardel : dominique.dardel@ad-convergence.com / 01 42 84 48 07